

Amendement n° 108 (Annexe 17)

Notre amendement invite une nouvelle fois la Région à ne pas renouveler sa cotisation et son adhésion à l'association Paris EUROPLACE, laquelle n'est pas un centre de recherche et de débats sur les questions financières, mais, comme le montre sans ambiguïté la composition de son « board » (de Gérard Mestrallet à Bernard Arnault en passant par Henri de Castries, Michel Pébereau ou Ernest-Antoine Seillière), un groupement des principales entreprises du CAC 40 et des différents secteurs et lobbys qui défendent la financiarisation de notre économie et, dans cette perspective, le renforcement de la place financière de Paris dans sa concurrence avec celle de Londres.

Comme nous le répétons depuis le début de la mandature, il ne nous semble pas que la Région y soit à sa place. Après tout, il est toujours possible de demander des rendez-vous ou de discuter ; cela coûtera moins cher qu'une adhésion qui dépasse les 60 000€, et qui surtout donne le mauvais signal politique, celui selon lequel nous serions engagés, comme et contre d'autres régions européennes, dans l'idée que le développement de la place financière serait positif et créateur d'emplois. Mais la clé de cette évolution de l'économie, ce sont au contraire les destructions d'emploi, les plans sociaux à répétition, l'institutionnalisation de la contrainte actionnariale, au mépris d'un salariat qu'on rêve (pour ne pas dire plus) en précarité.

Les quelques recommandations ajoutées dans le rapport pour faire droit à la reconnaissance cosmétique de la crise sont ridiculement éloignées de la nouvelle donne que notre groupe appelle de ses vœux en matière de refonte totale des institutions bancaires et financières, susceptible de redonner à la monnaie et au crédit leurs caractères de biens communs. Et le bilan d'activités de l'association confirme que ses

préoccupations sont très éloignées de celles de la Région et des Franciliens.